Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 692 DÉGRAISSANT À BASE D'EAU

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur du fournisseur initial.....	Pro Form Products Ltd. 604 McGeachie Drive Milton, Ontario L9T3Y5 Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189
Identificateur de produit.....	PF 692 DÉGRAISSANT À BASE D'EAU
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Lavage de pistolet.
Famille chimique.....	Mélange.
Classification de NFPA.....	Santé: 1 Feu: 4 Réactivité: 0.
IHM.....	H: 1 F: 4 R: 0.
numéro d'urgence 24 heures :.....	Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300. **Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison local**.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Mention d'avertissement.....	DANGER.
Classification de danger.....	Liquides inflammables 2. Irritation oculaire 2.
Description du danger.....	H225 Liquide et vapeur très inflammables . H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Prévention.....	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. P264 Se laver soigneusement après manipulation.
Intervention.....	P370 + P378 en cas d'incendie - utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou la mousse pour l'extinction. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin.
Stockage.....	P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Élimination.....	P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux règlementations locales.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Acétone	67-64-1	3-7
Alcool isopropylique	67-63-0	1-5

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

PRODUIT: PF 692 DÉGRAISSANT À BASE D'EAU

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victim vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes se manifestent.
Plus d'informations.....	Traitement symptomatique des victimes. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés et ..... inappropriés	Mousse "d'Alcool", CO2, poudre chimique. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé. Ne pas utiliser un jet d'eau.
Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux	Oxydes de carbone (CO, CO2).
Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. La vapeur de solvent est plus lourde que l'air et peut voyager une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et faire un retour de flamme. . Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Cas de fuite ou de déversement.....	Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%). Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlementations locales, provinciales et fédérales.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Mettre à terre l'équipement de manutention. Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire.
Conditions de sûreté en matière de ..... stockage, y compris les incompatibilités	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	ACGIH TLV TWA	ACGIH TLV STEL	OSHA PEL PEL	OSHA PEL STEL	NIOSH REL
Acétone	250 ppm TLV	500 ppm	1,000 ppm	Aucune donné	250 ppm
	CA ON AB: 500ppm (TWA); 750ppm (STEL)				
Alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm	400 ppm	500 ppm	400 ppm
	CA ON: 200 ppm (TWA), 400 ppm (STEL)				

Équipements de protection individuelle

Yeux/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides.
Respiratoire/type.....	La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.
Gants/type.....	Gants résistants aux produits chimiques.
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.

PRODUIT: PF 692 DÉGRAISSANT À BASE D'EAU

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Autres/type..... Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.
Contrôles d'ingénierie appropriés..... Ventilation locale aux points d'émission. Système de ventilation doit être conçu de vapeur et anti-explosion pour le traitement des vapeurs de solvants.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence /l'état physique ..... Liquide.
Couleur..... Clair, incolore.
Odeur..... Odeur de solvant.
Seuil de l'odeur (ppm)..... Non disponible.
Pression de vapeur (mm Hg)..... Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1)..... >1.
pH..... Non disponible.
Densité relative (gravité spécifique)..... 0.973.
Point de fusion et point de congélation (deg C) Non disponible.
Solubilité..... Toutes les.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C) ..... > 56 °C.
Taux d'évaporation..... > 1,0.
Point d'éclair (OC), méthode..... -18°C. (estimé).
Température d'auto-inflammation (deg C). > 400°C.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) 12.6.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).. 2.0.
Coefficient de partage n-octanol/eau..... Non disponible.
% volatile par volume..... 98.92.
COV (moins d'eau)..... 48.66 g/L. 0.40689 lbs/USG.
Viscosité..... 12.5 - 13.5 sec. .

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique..... Stable à des températures et à des pressions normales.
Réactivité ..... Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations ..... Tenir à l'écart de la chaleur. Incompatible avec les oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux..... Par le feu:. Fumée noire dense. Oxydes de carbone (CO, CO2).
Possibilité de réactions dangereuses..... La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Acétone	50 100 mg/m3 rat inhalation	5 800 mg/kg (rat orale)
Alcool isopropylique	72600 mg/m3, rat (4 hr)	1870 mg/kg (orale, rat). 4059 mg/kg (dermique, lapin)

Voie d'exposition..... Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.
Effets d'une exposition aiguë..... Cause une irritation oculaire grave. L'ingestion peut causer des effets nocifs sur la santé.
Effets d'une exposition chronique..... Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .
Cancérogénicité de la matière..... Ce produit n'est pas répertorié par le CIRC ou NIOSH ou réglementé comme cancérogène par l'OSHA.
Tératogénicité..... Aucun connu.
Effets sur la reproduction..... Aucun effet connu de reproduction.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Environnement..... Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
Persistance et dégradation..... Non disponible.

PRODUIT: PF 692 DÉGRAISSANT À BASE D'EAU

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Renseignements concernant la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés	Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/d'État et les règlements locaux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD	UN1993 - liquide inflammable, N.S.A. (acétone) - classe 3 - groupe d'emballage II - ce produit est conforme à l'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballées dans des récipients moins de 1 Litre.
Classification du DOT (route)	UN1993 - liquide inflammable, N.S.A. (acétone) - classe 3 - groupe d'emballage II - ce produit est conforme à l'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballées dans des récipients moins de 1 Litre.
Classification de l'IATA (Air)	UN1993 - liquide inflammable, N.S.A. (acétone) - classe 3 - groupe d'emballage II. Quantité limitée.
Classification de l'IMDG (maritime)	UN1993 -LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (acétone) - classe 3 - groupe d'emballage II - FE-SD. Quantité limitée.
Polluant marin	Non.
Preuve de la Classification	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Classification du SIMDUT 1988	B2. D2B.
Statut de la LCPE	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
Statut de l'Inventaire TSCA	Tous les composants sont répertoriés.
OSHA	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	
Section 302 - substances extrêmement dangereuses	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger	Immédiat pour la santé. Risque d'incendie.
Section 313	Alcool isopropylique.
40CFR63 de polluants atmosphériques dangereux EPA	Aucun.
Proposition 65 de la Californie	*WARNING: This product contains a chemical known to the State of California to cause cancer.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Préparé par:	Trivalent Data Systems Ltd. www.trivalent.com.
Numéro de téléphone :	(800) 387-7981.
Avertissement:	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de l'examen :	2022-11-30.
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	2019-06-03